



Reclassement professionnel

Par **antoine**, le **29/07/2009** à **18:37**

Bonjour,

je m'appelle françoise et je suis femme de ménage fonctionnaire j'ai une tenosynovite de de quervain bilaterale reconnu maladie professionnelle mon drh a demander a la commission de reforme de statuer sur un aménagement de poste hors la commission de reforme que la seule la medecine du travail pouvait statuer celle ci a demander un reclassement mais mon drh ne veut rien savoir et propose de passer par le comité medical pour un reclassement sur un syndrome de raynaud en a til le droit merci beaucoup d'avance mon drh me propose l'invalidité il ne veut pas que je reprenne le travail